

Article 1

L'association A.L.L.E.E. et les associations du quartier sont organisatrices du vide-grenier se tenant à la ZAC de St Martin du Touch le dimanche 31 mai 2026 de 9h à 17h.

L'accueil des exposants se tient de 07h00 à 16h00 le jour J.

Article 2

L'exposant doit communiquer avant le vendredi 29 mai 2026 les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation. L'exposant doit acquitter des frais d'inscription plus l'adhésion à l'association, s'il/elle n'est pas déjà adhérent.e soit 10€ / stand + 2€ d'adhésion à l'association.

Article 3

Les emplacements seront choisis sur plan ou attribués par l'association. Il est interdit de changer d'emplacement ou d'en modifier la disposition.

Vous pouvez installer un portant ou un mannequin à condition de rester sur la surface que vous avez réservée. L'exposant s'engage à reprendre les invendus.

Article 4

Chaque exposant devra arriver avec son propre matériel (table, chaises, portant à vêtements, cintres...). L'organisateur ne pourra palier à aucun manquement de cet ordre.

Article 5

Le remboursement des places réglées par les exposants s'effectuera **uniquement** en cas d'annulation par l'organisateur.

Article 6

Les vêtements et accessoires exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que pertes, vols, ou autres détériorations.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Article 7

Les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur en matière de sécurité et conformité des biens qui doivent être de type personnels et usagés.

Article 8

Toutes ventes d'objets illicites ou interdits peuvent vous faire expulser de la manifestation sans remboursement des frais engagés.

Article 9

La zone de vente est sécurisée par l'organisateur pendant les heures de fonctionnement, la circulation des véhicules est **interdite** sauf pour les urgences (pompiers, SAMU etc.).

Article 11

La présence de cette journée implique l'acceptation du présent règlement intérieur dans son intégralité. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle ne puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du vide-grenier et en accepte les conditions dans leur intégralité.

Signature :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

BULLETIN D'INSCRIPTION

VIDE-GRENIER ZAC SAINT MARTIN DU TOUCH

Dimanche 31 MAI 2026

NOM : **Prénom** :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

N° de carte d'identité :

(Joindre obligatoirement une photocopie recto/verso de la pièce d'identité de l'exposant.)

Tarif prix unique

Stand 2,00m (longueur) x 3m (profondeur) = 10 €

Réservation : Stand (x.....) 10 €

Adhésion à l'ALLEE : 2€

TOTAL : €

Règlement par chèque à l'ordre de A.L.L.E.E.

en espèce

par virement (Précisez l'objet du virement) :

IBAN FR76 1027 8022 0400 0200 7670 192 **BIC** CMCIFR2A

ATTENTION: La réservation est effective uniquement à la réception du règlement.

Attestation sur l'honneur d'un participant non professionnel à une vente au déballage

Je soussigné(e)..... né(e) le / / à

et domicilié(e) à..... participant non professionnel à la vente au

déballage déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des vêtements et accessoires de mode personnels et ne pas être commerçant.
- Ma non participation à plus de deux manifestation de même nature au cours de l'année civile.

Fait le : / / à

Signature :